



Commercialisation des vins

Formation continue

- > La formation vise l'obtention du certificat de spécialisation Commercialisation des vins (RNCP2272)
- > Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire pratiques nécessaires à l'exercice du métier de commercial en vins

Métiers visés

Caviste, responsable de rayon, VRP multi cartes, agent commercial...

Objectifs et contenu de la formation

- ✔ Présenter les composantes de la politique commerciale de l'entreprise (marché du vin, stratégie commerciale, marketing et de communication de l'entreprise)
- ✔ Utiliser les techniques de vente et de négociation (prospection et entretien de vente et de négociation en français et en anglais)
- ✔ Suivre les ventes dans le respect de la réglementation (gestion des stocks, des expéditions et des règlements, et aménagement du point de vente)
- ✔ Présenter les différents types de vins (géographie viticole, viticulture, méthodes de vinification, dégustation, association mets et vins)
- ✔ S'initier aux whisky et spiritueux

Moyens et modalités pédagogiques

✔ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- CDI et centre de ressource
- Equipement informatique
- Un laboratoire de dégustation
- Une exploitation viticole conduite pour moitié en agriculture biologique, un chai
- Un caveau de vente des vins de l'exploitation
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

✔ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels de la filière
- Dégustations en laboratoire
- Dégustation en concours
- Visites d'entreprises en français/anglais
- Organisation d'une action commerciale
- Participation à des événements professionnels
- Stages en entreprise 12 semaines

La réussite se cultive ici.

Dates :
du 27/09/21 au
04/05/22

Durée :
1057 h dont 637 h en
centre et 420 h en
entreprise

Bilan intermédiaire :
03/12/21

Bilan final :
04/05/22

Financement :
La formation est financée par la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2021-2024 (lot 15). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation. 15 stagiaires attendus.

Autres possibilités de financement : CPF, CPF de transition professionnelle, contrat de professionnalisation

Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA et de la formation, entretien de motivation, tests mathématiques, communication et anglais.

26/08/21 à 9h	14/09/21 à 9h
21/09/21 à 9h	
Au CFPPA Edgard Pisani à Montreuil-Bellay ou sur RDV	

Liste des documents à apporter lors de l'information collective : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Le diplôme est délivré selon la modalité des unités capitalisables. Pour être admis, le candidat doit avoir obtenu toutes les unités capitalisables de la formation.

Coordinatrice : Muriel DELHUMEAU - T. +33 (0)2 41 40 21 30
muriel.delhumeau@educagri.fr

Assistante formation : Corinne RESCHE - T. +33 (0)2 41 40 21 30
corinne.resche@educagri.fr



© Christophe Martin

Public concerné - Pré-requis

- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur
- Posséder un des diplômes suivants : BTS viticulture-oenologie, Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole, BTA viticulture-oenologie ou un diplôme en rapport avec les diplômes précédents
- Ou posséder un diplôme ou titre de niveau 4 sans rapport avec les diplômes précédents et satisfaire aux évaluations de pré-requis
- Ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle et satisfaire aux évaluations de pré-requis
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (mathématiques, communication et anglais) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ pisani49.fr